



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

COMMUNE DE TARTAS

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 22

Date de convocation : 17/11/2016

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 novembre 2016**

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le vingt-trois novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour M. BRUEY), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme BRUGAT), M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme ULMANN, M. GAILLARDET (a procuration pour M. DUCASSE), Mme CHAPUIS, M. DUBUN, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mmes THIEBLIN, DAUGREILH.

Etaient excusés : Mme BRUGAT (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), MM. DUCASSE (a donné procuration à M. GAILLARDET), BRUEY (a donné procuration à M. BROQUERES), Mme DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), MM. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance F

Délibération n°9

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DARGELOSSE

Objet : Ville de TARTAS – ALSH – Séjours à la neige à compter de 2017

Le service EASA organise dans le cadre de l'Accueil de Loisirs un séjour accessoire à PEYRAGUDES (65) pendant les vacances de février 2017 :

- Semaine du 20/02 au 24/02/2017 : séjour pour les 9-16 ans sur la base de 24 jeunes

Il est proposé les tarifs suivants : **380 €**.

TARIFS SEJOURS HIVER 2017

Quotient familial	Prix réel du séjour	Reste à la charge des familles	Aide Conseil Général	Aide CAF	PRIX FAMILLE
QF<357 €	380,00 €	15%	257,95 €	65,05 €	57,00 €
357,01 €<QF<449 €	380,00 €	20%	246,85 €	57,15 €	76,00 €
449,01 €<QF<567 €	380,00 €	30%	216,85 €	49,15 €	114,00 €
567,01 €<QF<723 €	380,00 €	42%	183,90 €	36,50 €	159,60 €
723,01 €<QF<820 €	380,00 €	55%	171,00 €	0,00 €	209,00 €
820,01 €<QF<905 €	380,00 €	70%	114,00 €	0,00 €	266,00 €
QF>905,01 €	380,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	380,00 €

.../...



Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES